

**COMMUNE DE
SAINT-MAURICE**

Nombre de conseillers élus :
11
Conseillers en fonction :
11
Conseillers présents :
10

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1^{er} février 2018
Acte n° DEL-01022018

Convocation du 26/01/2018

Sous la présidence de M. Jean-Marc RIEBEL, Maire,

Membres présents : Mmes et Mrs Marielle KNECHT, Nadine CROS, Cécile EVRARD
René EGGENSPIELER, Vincent LEIBEL, Jacques MAEDER,
Frédéric HEINRICH, Rémy THIRION.

=====

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE le compte rendu de la réunion du 14 novembre 2017.

2. PERISCOLAIRE

Monsieur le maire présente le projet de création d'un périscolaire. Il est rappelé que la commune de Saint-Maurice est en regroupement pédagogique avec la commune de Triembach au Val. La demande croissante de places d'accueil en périscolaire a conduit ces deux communes à mener une réflexion sur la faisabilité de réaliser un périscolaire de 35 places. Les contacts avec la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et la cohésion sociale ont permis de faire évoluer ce projet favorablement.

L'équipement pourra s'implanter à l'étage de l'école de Saint-Maurice avec une surface suffisante pour accueillir le programme, et permettra une mutualisation des locaux.

Après avoir entendu l'explication du maire, le **CONSEIL MUNICIPAL**,

- **APPROUVE** l'APD pour un montant de travaux de 420 000.00 € HT, honoraires compris et la somme de 12 000.00 € pour le premier équipement.

➤ **APPROUVE**, à l'unanimité, le plan de financement suivant :

Dépenses HT	432 000.00 €
Autofinancement	103 200.00 €
Subvention Région	100 000.00 €
DETR	152 800.00 €
Caisse Allocations Familiales	76 000.00 €
Montant TVA	86 400.00 €

➤ **APPROUVE** le planning des travaux

➤ **CONFIE** les travaux de maîtrise d'œuvre au Cabinet d'Architecture Hubert WACH

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférant à ce projet.

3. DIVERS

➤ **Modification PLU**

Monsieur le Maire informe le Conseil, que l'enquête publique pour la modification N° 1 du PLU de St Maurice, se déroulera du 05 mars au 06 avril 2018.

Lu et approuvé
Suivent les signatures



Le Maire
Jean Marc RIEBEL